

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

BERNEVILLE

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Cavité
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Nouveau hangar agricole

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- 1AU : Zone à urbaniser
- UH : Zone urbaine à vocation d'équipement
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Éléments de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaire végétalisé
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Sens de ruissellement

Installation agricole

- Installation agricole non classée

Éléments de patrimoine

Désignation	Numéro
Eglise Saint-Géry	1
Chapelle	2
Monument aux morts	3
Calvaire	4

Emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Extension cimetière	Commune	2757
2	Parking salle des fêtes	Commune	2642
3	Équipement public et logement	Commune	5745
4	Espace vert	Commune	10422
5	Béguinage	Commune	4791

